

Ecrit par le 7 juillet 2026

Hôpital d'Apt : les médecins unis contre la fermeture de la chirurgie



Au mois de juin, la directrice du [centre hospitalier du Pays d'Apt](#), [Danielle Fregosi](#), a annoncé la fermeture du service de chirurgie de l'hôpital au 31 décembre 2025. Une décision qui ne fait pas l'unanimité, notamment auprès des médecins du territoire.

Après les élus du département, c'est au tour des professionnels de santé d'exprimer leur inquiétude face à l'annonce de la fermeture du bloc opératoire du centre hospitalier du Pays d'Apt. « Face à ce projet, l'ensemble des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du Vaucluse et les médecins du Groupement Hospitalier de territoire (GHT) se mobilisent et expriment leur solidarité avec le territoire d'Apt, convaincus qu'il s'agit d'une atteinte grave à l'égalité d'accès aux soins », déclarent-ils.

Situé au cœur d'un territoire majoritairement rural, avec une population locale vieillissante mais tout de même importante et une forte affluence touristique, cet hôpital joue un rôle crucial selon les médecins. Les patients ayant besoin d'une intervention chirurgicale seraient donc dans l'obligation de parcourir plus

Écrit par le 7 juillet 2026

de 30 minutes pour se rendre les établissements de Cavaillon, Manosque ou Carpentras. « Chaque minute compte en cas d'urgence, et ces délais allongés représentent un risque réel de perte de chance pour les patients », insistent les professionnels.

« La fermeture de la chirurgie menacerait directement la survie du service des urgences, qui dépend étroitement de la présence d'un plateau chirurgical. »

Les médecins de Vaucluse déplorent également la saturation déjà omniprésente dans les hôpitaux voisins. « Au-delà d'un choix budgétaire, il s'agit d'une décision politique qui engage la responsabilité de l'État. Les CPTS et les médecins du GHT dénoncent un désengagement qui accélère la désertification médicale et aggrave les inégalités d'accès aux soins. »

Le 24 juillet dernier, la président du Département de Vaucluse, [Dominique Santoni](#), a rencontré le ministre de la Santé Yannick Neuder afin de défendre les intérêts du centre hospitalier du Pays d'Apt. Une rencontre qui a permis de formuler des pistes concrètes afin de préserver l'offre de soins sur le territoire mais qui, pour l'instant, n'a abouti à aucune solution arrêtée.

[Les élus vauclusiens se mobilisent contre la fermeture du bloc opératoire de l'hôpital d'Apt](#)

La Région Sud s'engage pour améliorer l'offre de soins en Vaucluse

Ecrit par le 7 juillet 2026



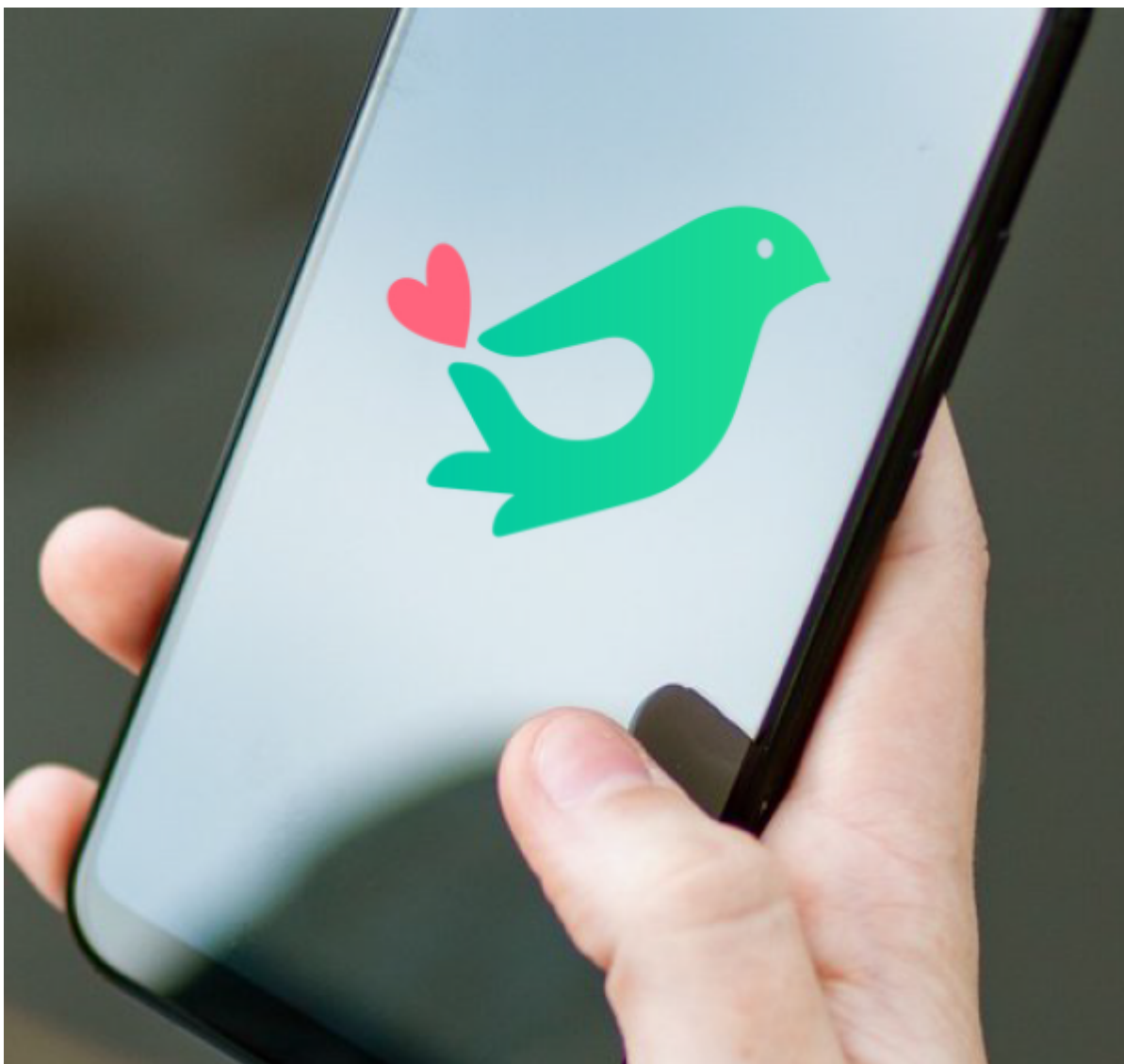
Afin de former de futurs professionnels de santé, de lutter contre les déserts médicaux, de soutenir l'innovation et de déployer la télémédecine, la Région Sud investit 2,2 millions d'euros pour améliorer l'offre de soins dans trois départements : le Var, les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse.

Cet engagement s'inscrit dans un protocole d'accord sur l'adaptation et la modernisation de 17 établissements publics de santé signé par la Région et l'Agence Régionale de Santé, qui représente un coût total de 632 millions d'euros, dont 79 millions d'euros pour la Région. « La bonne santé de nos concitoyens est une priorité, a déclaré [Renaud Muselier](#), président de la Région Sud. Nous engagerons ainsi 710 millions d'euros pour la santé dans les 6 années à venir. »

Parmi les 6 projets qui seront financés dans la région pour répondre à ces enjeux, deux se situent en Vaucluse : la création d'une Maison des Femmes et des enfants portée par le Centre Hospitalier Henri Duffaut à Avignon, ainsi que l'aide à l'extension du logiciel informatique labellisé de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Rasteau.

V.A.

Avignon, CBA, 'Agathe you' révolutionne la tournée des infirmiers, So good !



CBA a invité une centaine d'infirmiers libéraux, à la présentation de sa nouvelle appli 'Agathe you' au [Grenier à Sel à Avignon](#). La promesse ? Plus aucun travail administratif arrivé à la maison. Le rêve ! Et tout ça grâce à la facturation et à télétransmission depuis son smart-

Ecrit par le 7 juillet 2026

phone, pendant sa tournée. Et pour parachever cette entrée dans le monde du futur, les convives étaient invités à découvrir l'exposition numérique, spécialité du Grenier à sel.

Soirée démo

Sur place ? Une centaine d'infirmiers libéraux, des responsables de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) et les équipes de CBA Informatique libérale (éditeur Avignonnais de logiciels pour les professionnels de santé et en particuliers les infirmiers libéraux).

Agathe you

En clair ? L'infirmier procède au soin puis, celui-ci terminé, renseigne l'appli avant de quitter son patient, tenant à jour tous les paramètres de sa tournée et en particulier le volet administratif.

L'appli en détail

Agathe you permet la création d'ordonnance, la création et le suivi du dossier de soin, la facturation et la télétransmission en direct de l'appli ainsi que la gestion de la comptabilité simplifiée. Les IDEL (infirmiers libéraux) n'ont plus besoin de télécharger leurs factures sur l'ordinateur en rentrant chez eux, tout est transmis directement aux caisses et aux mutuelles pour qu'ils soient payés immédiatement. Fin de la tournée rime avec fin de journée !



Ecrit par le 7 juillet 2026

Manon Maza, manager produit (avec le micro) a présenté l'appli Agathe you en présence de Caroline Birling, présidente et directrice générale de CBA, entreprise avignonnaise située à Agroparc employant 170 salariés.

Et aussi

Ce que propose l'appli ? Une facturation et une télétransmission en mobilité ; Ted, le nouveau lecteur connecté à l'appli -en règle avec les exigences de la CPAM- et l'accès à une comptabilité complète avec Agathe emotion -ancienne solution de CBA- permettant la facturation et la télétransmission depuis son cabinet pour, également, une fluidité de l'information inter-cabinet. Vidéo [ici](#).

Tour de France

CBA présentera sa nouvelle appli à Bordeaux le jeudi 21 octobre sur le rooftop du Mama Shelter puis à Paris, Marseille, Nice, Montpellier, Lyon, Toulouse, Nancy, Pau, la Réunion, Lille, Nantes, Normandie et Bastia.

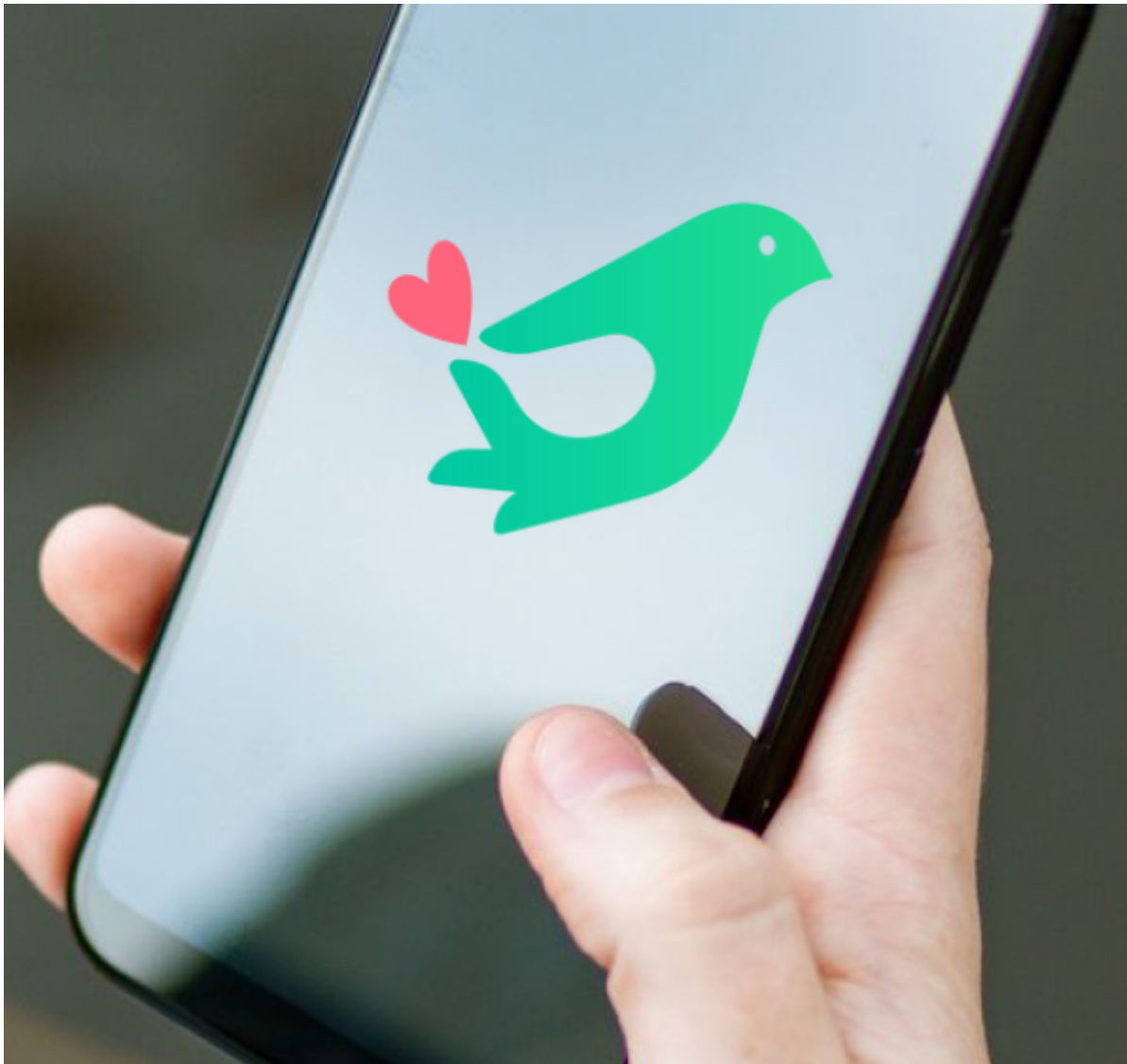
De plus en plus sollicités

L'activité des infirmiers libéraux s'est accrue, accusant +50% entre janvier 2020 et janvier 2021 avec la crise sanitaire de la Covid-19. Il a fallu s'adapter, réinventer le métier pour répondre à de nouveaux besoins : tests, vaccins, suivi en plus des soins habituels.

Spécificité

Cette innovation propose également un véritable défi technologique, car c'est une des rares applications asynchrones - utilisée partout en mode hors ligne, même sans réseau-. Dossier de soins, planning, patients, tout est intégré dans l'appli et modifiable en temps réel. En plus d'être intuitive, c'est la première application intelligente qui détecte les erreurs de facturation en consultant les droits des patients pour assurer aux Idel (infirmiers libéraux) d'être payés à 100% pour leurs soins.

Ecrit par le 7 juillet 2026



Une appli qui gère le quotidien, exactement comme un assistant personnel

Anticiper

L'application est née de l'observation des infirmiers sur le terrain. Ainsi, 90% utilisent leur smartphone pendant leur tournée, effectuant en moyenne 50 rendez-vous par jour. Également CBA a pris en compte le fait que le TLA -Terminal Lecteur Applicatif, Terminal Lecteur Ambulatoire ou encore Terminal Lecteur Autonome : il s'agit de lecteurs portatifs de cartes Sésam-Vitale permettant la création et la signature de Feuilles de Soins Electroniques (F.S.E.)- ne sera plus utilisé en 2023, CBA anticipe et créé un nouveau lecteur : Ted. CBA accompagne 30 000 Idel (1 infirmier sur 2) depuis 30 ans. Enfin, Agathe You propose 3 offres commerciales.

Ecrit par le 7 juillet 2026

Bon à savoir

Avec la prime à la modernisation et à l'informatisation de 490€ par an et l'aide financière à l'équipement de vidéo-transmission de 350€ par an, les frais engagés pour les équipements de télétransmission et de télé-médecine pèsent moins dans le porte-monnaie des professionnels de santé car elles sont toutes accessibles aux infirmiers. Par ailleurs, les dépenses en matériel pour la gestion de l'activité font partie des frais déductibles des impôts à condition de les déduire de la prochaine déclaration.